

# REVUE DE PSYCHOLOGIE THÉORIQUE ET APPLIQUÉE

Directeur : Prof. FL. ȘTEFANESCO-GOANGA

Vol. III.

Juillet—Septembre 1940

Nr. 3.

## R É S U M É S

### PREMIÈRE ENFANCE

— La détermination expérimentale de l'évolution psychique  
à partir de 0—7 ans —

(*Prima copilărie, p. 239*).

Le but de cette étude consiste dans l'exposition des principes méthodiques de détermination objective de l'évolution psychique dans la première enfance, c'est-à-dire dès l'âge de 0—7 ans.

Dans la section introductive, l'auteur présente un bref historique retrospectif sur les recherches scientifiques de psychologie infantile, accentuant tout particulièrement celles d'ordre expérimental. Une attention toute spéciale est accordée ensuite aux centres de psychologie infantile de Yale et de Vienne, sous la direction du Dr. A. Gesell et Dr. Ch. Bühler, — qui ont dépassé les recherches similaires antérieures, tout en cherchant à déterminer et mesurer l'évolution psychique dans toute son étendue, réduite à certaines dimensions caractéristiques, — et par ceci, dépassant aussi les études limitées à un seul aspect (intellectuel, etc.) du psychisme. Les principes directifs ainsi que les résultats obtenus par Gesell et Ch. Bühler, sont exposés en détail, commençant par la délimitation des zones ou des dimensions de la vie psychique infantile et en terminant par les formules qui expriment en termes quantitatifs les résultats obtenus par le procédé expérimental des „tests”. L'étude présente également, une synthèse comparative des deux centres de psychologie infantile mentionnés, regardés au point de vue scientifique et éducatif.

Fondé sur les dates des recherches expérimentales ainsi que sur celles d'observation scientifique, l'auteur s'occupe ensuite de

sens et de la signification de la vie psychique dans la première enfance — en donnant aussi des indications sur le développement prénatal, — regardée comme un procès d'intégration dans le milieu objectif et spirituel. Le développement psychique sous le rapport réactif, est effectué du „global” au „spécifique” par les procèses de différenciation et d'intégration intérieure. La découverte des normes et de l'ordre objectif des choses, qui marque la fin de la première enfance et coïncide avec la „maturation” pour l'école primaire, est précédée par la première crise affective violente de l'âge de 3—4 ans, qui résulte de la conturation de l'opposition entre le moi et le non-moi, — d'entre le subjectivisme, l'égoïsme et l'antropomorfisme des premières années et les exigences de plus en plus nettes du monde objectif. Pas même la nécessité du contact social (Ch. Bühler), non plus l'égoïsme (J. Piaget), ne peuvent expliquer, selon l'auteur, cette époque de crise d'une manière satisfaisante. L'explication doit être cherchée plutôt dans la vie émotive, dure parfois, résultant de l'échec de l'étendue illimitée de l'intérieur — de l'expérience discréditée entre les propres catégories de compréhension et d'interprétation, et de la réalité objective. En même temps, de la dimension du présent se dégagent le passé et le futur qui organisent dans des formes spécifiques l'expérience personnelle. L'explication adlerienne par regard à la genèse du sentiment „d'infériorité” est plus près de la signification de ce phénomène.

L'auteur accentue aussi continuellement l'importance éducative de la détermination objective de l'évolution psychique de la première enfance, considérée autant au point de vue du niveau général du développement que du point de vue qualitatif, c'est-à-dire de la nature intrinsèque des divers aspects de la conduite.

*D. Todoranu*

## LA MÉSURE DE L'HABILETÉ MOTRICE

*(Măsurarea abilității motorice, p. 280).*

Par motoricité nous entendons la configuration des fonctions du mouvement, présentée par un sujet, pour répondre d'une façon adéquate aux situations des stimulents du milieu. Cette qualité n'est point également distribuée aux individus, et diffère autant ontogénétiquement que filogénétiquement.

Notre but consiste dans l'élaboration d'une batterie de tests, qui en mesurât l'habileté motrice. Nous avons suivi en dehors de l'utilité théorique, une utilité pratique, ainsi, avons-nous tenu à donner au conseiller de sélection et d'orientation professionnelle, un instrument en plus, pour la diagnose des qualités motoriques des sujets qui désirent choisir une profession, afin de voir si-ls correspondent ou non, à ce point de vue, aux exigences de la profession.

Les tests de nos batteries, au nombre de 14, ne s'adressent pas aux mouvements spéciaux, comme par exemple: la vitesse, la précision, le rythme, la direction, etc., du mouvements des mains, pour la mesure desquels il existent de nombreuses et précises méthodes, mais ils cherchent à mettre en relief la motricité générale du corps, la maléabilité et la souplesse des mouvements importants, qui engagent au travail le système moteur en entier.

L'historique du problème de l'habileté motrice nous montre qu'on n'est pas encore arrivé à une solution définitive dans cette question, surtout en ce qui concerne la question relevée par certains auteurs, ainsi que: La motricité est-elle une aptitude générale, telle que l'intelligence, ou bien elle est constituée par une pluralité d'aptitudes (Perrin, Muscio, Cowdery, Griffiths, R. H. Seashore, S. Seashore, Husband, Ludden, Pear, Langdon, Jates, etc.). Avec le temps, des méthodes de plus en plus adéquates ayant été élaborées, on est arrivé à des corrélations toujours plus grandes entre les tests psycho-motrices, fait qui a mené à la formation d'une groupe d'observateurs qui soutiennent la théorie de la motricité comme facteur central. (E. Farmer, M. Ehinger, Antipoff, M. Campbell, Brace, N. Oseretzky, etc.).

Les tests élaborés par nous s'adressent aux quatre variables de l'habileté motrice, comme: 1. *la coordination statique*, 2. *la coordination dynamique générale*, 3. *l'équilibre*, 4. *la flexibilité générale*.

À la base de nos recherches se trouvent en premier lieu les travaux de N. Oseretzky, après les quels nous avons construit huit tests de notre batterie, avec des modifications telles, que dans un teste de développement comme il s'en trouvait, nous puissions obtenir un test d'aptitude. Le reste de six tests sont élaborés entièrement par nous.

La description de chaque test est accompagnée d'une esquisse représentant l'exécution correcte des problèmes et du matériel né-

cessaires (fig. 1—14). L'appréciation des résultats est faite en quartiles et déciles, transformant les réponses *plus* et *minus* d'Osetzky, dans des numéros à partir de zero. Le total de points obtenu par le sujet examiné se rapporte ensuite à l'étalon, construit à la suite de l'examen d'un nombre de 116 garçons entre 14—17 ans.

Un tableau indique la corrélation de chaque test avec le total des tests comme critère. La moyenne de ces coefficients en est de 0,50, par conséquent nos résultats sont en faveur de la théorie de la motricité comme facteur central.

Mihail Peteanu

## LES RAISONS DU CHOIX DE LA PROFESSION

(*Motivele alegerii profesunii, p. 303*).

Pour éclaircir les causes qui déterminent le choix de la profession dans la population des apprentis de la ville de Cluj (Roumanie), nous avons questionné un nombre de 2065 candidats à l'apprentissage, qui ont été examinés par nous à l'Office d'orientation professionnelle de Cluj du 10 Février 1938 à 31 Décembre 1939. On complète pour chaque apprenti un dossier *psychotechnique*, composé de cinq fiches, d'après l'examen psychologique et médical. La fiche avec les données personnelles, scolaires, sociales et économiques, contient trois questions se référant à la connaissance des causes qui déterminent le choix d'une profession ou d'une autre. Ces questions sont les suivantes:

1. A-t-il manifesté un intérêt particulier pour une branche quelconque d'activité?
2. La profession ou les professions préférées (dans l'ordre de préférence).
3. La raison de la préférence.

Les raisons invoquées par les candidats pour le choix de la profession ont été réduites en 16 classes contenues dans le Tableau I par ordre de fréquence. La colonne Nr. 1 donne les raisons déterminantes dans le choix de la profession par ordre de fréquence; la colonne No. 2 contient les pourcentages de candidats contreindiqués par l'Office d'orientation professionnelle d'après l'examen psychologique et médical de la profession préférée; la colonne No. 3 donne les pourcentages de ceux qui ont changé pour la pre-

mière fois la profession choisie, pour laquelle ont été examinés par l'Office. Il a été possible de suivre ces changements, étant donné que les patrons de la ville de Cluj n'engagent plus aucun apprenti sans avoir reçu auparavant l'avis favorable de l'Office d'orientation professionnelle.

Tableau I.

1 Les raisons qui déterminent le choix de la profession	2 Contre-indications psychologique ou médicales pour la profession choisie	3 Changements de profession
I. Préférence personnelle; il sent un attrait, le métier lui plaît . . . .	40,38 <sup>0</sup> / <sub>0</sub>	18,34 <sup>0</sup> / <sub>0</sub>
II. Le métier est facile, propre, beau	15,15 "	4,91 <sup>0</sup> / <sub>0</sub>
III. Le même métier est exercé par les membres de la famille . . .	22,04 "	5,43 "
IV. Raisons économiques: le métier assure l'avenir étant bien payé .	11,62 "	4,16 "
V. Il lui plaît la manière dont on travaille dans le métier . . . . .	22,91 "	4,16 "
VI. Il lui plaît la manière dont on travaille dans le métier . . . . .	10,94 "	5,30 "
VII. Il donne aucune explication, sans raison . . . . .	5,92 "	13,70 "
VIII. Il a travaillé longtemps dans le métier respectif (2-7 ans) . . . .	4,50 "	7,52 "
IX. La volonté et la préférence des parents . . . . .	3,48 "	4,16 "
X. Le métier n'est pas peuplé . . . .	1,45 "	10,00 "
XI. Il a vu la façon de travailler dans le métier respectif et ça lui a plu	1,21 "	4,00 "
XII. Il a trouvé un bon patron, qui lui offre un entretien complet . . . .	1,16 "	—
XIII. Le milieu dans lequel s'exerce le métier lui plaît . . . . .	1,16 "	8,33 "
XIV. Le milieu dans lequel s'exerce le métier lui plaît . . . . .	0,92 "	10,52 "
XV. Il a été conseillé par des amis, voisins . . . . .	0,67 "	14,28 "
XVI. La perspective d'avancement .	0,67 "	28,57 "
XVII. Le même métier est exercé par des amis . . . . .	0,52 "	9,09 "
XVIII. Le même métier est exercé par des amis . . . . .	0,37 "	—
XIX. Il manifeste aucune préférence, il prend n'importe quel métier .	0,37 "	—

Pour avoir une image plus unitaire sur les raisons qui déterminent le choix du métier, nous avons essayé de réduire les 16 classes de réponses données dans le Tableau I à deux grands groupes: a) *les raisons professionnelles* en entendant cela les raisons qui déterminent le choix d'une profession et qui sont la conséquence du fait que cette profession est assez bien connue et que le candidat se rend compte si le choix est bon ou mauvais; b) *les*

*raisons nonprofessionnelles* où nous avons groupé toutes les catégories de réponses qui prouvent que le choix de la profession a été dû à l'influence de facteurs fortuits non liés à la connaissance adéquate de la profession choisie.

Aux *raisons professionnelles* nous avons groupé les catégories de réponses suivantes: No. II, V, VII, IX, X, XII et XIV mentionnées dans le Tableau I.

Aux *raisons nonprofessionnelles* nous avons groupé les réponses suivantes: No. I, III, IV, VI, VIII, XI, XIII, XV et XVI.

Tableau II.

1 Spécification du groupe :	2 Contre-indications psychologiques ou médicales pour la profession voulue	3 Change-ments de profession
I. Raisons professionnelles . . . . .	28,46%	29,03%
II. „ nonprofessionnelles . . . . .	71,46 „	72,68 „

D'après les données contenues dans le Tableau I on peut constater que la plus grande partie de réponses s'est groupée dans la catégorie 1, 40, 38%. Malgré que le réponse de l'apprenti est que le métier lui plaît, questionné de plus près sur le métier choisi on en déduit qu'il n'a aucune connaissance préalable sur la façon de travail qu'on doit accomplir dans le métier respectif. Donc la réponse: le métier m'attire ou il me plaît, a été donnée pour justifier d'une manière le choix du métier respectif. C'est pour ce motif que ces réponses ont été groupées dans le groupe de raisons nonprofessionnelles, car dans la plupart des cas c'est le hasard qui a déterminé le choix de la profession respective. Il y a quand-même de cas où on connaît approximativement la manière de travailler dans le métier respectif. Ces cas sont ceux de II 15,15%, de V 5,92%, de X 1,16%, et de XII 0,92%. Il faut remarquer le fait que nous avons trouvé 3,48% qui ont exercé le métier respectif 2—7 ans et un seul cas 20 ans sans avoir un certificat d'apprentissage. Le reste de raisons invoquées sont données dans le Tableau I par ordre de fréquence.

D'après le Tableau II nous pouvons nous rendre compte du rapport qui existe entre les raisons professionnelles et nonprofessionnelles qui déterminent le choix de la profession. Dans le

premier cas nous avons obtenu 28,46% et dans le second 71,46%. Par conséquent les raisons nonprofessionnelles prédominent dans le choix du métier sur les raisons professionnelles. C'est pour cela que la majorité de contre-indications données par l'Office d'Orientation Professionnelle ont été groupées dans le groupe des raisons nonprofessionnelles, 70,88%, pendant que celles professionnelles sont seulement 29,03%. De même les changements de profession ont été plus fréquents dans le groupe II, 72,68%, pendant que celles professionnelles sont seulement 27,25%.

La conclusion qu'on peut tirer de ceux exposés plus haut est que le choix du métier, dans le monde travailleur de Cluj, est déterminé par une série de raisons qui n'ont rien à faire avec la profession elle même. Parmi les raisons déterminantes pour le choix du métier, le hasard, la volonté des parents, le besoin du gain et l'influence des amis jouent un rôle considerable.

*T. Arcan*